

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2010 à 21 H

L'an deux mille dix, le 15 février à 21 H, le Conseil Municipal de la Commune de MIREPOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

PRÉSENTS : Nicole QUILLIEN, Michèle BARTHÈS, Gérard CASSAING, Xavier CAUX, Christian CIBIEL, Jean-Claude CID, Jean-Louis DELBOSC, Valérie DILLON, Jacques ESCANDE, Jacques ESTEBE, Claudine HYGOUNET, Marie-Christine JOLIBERT, Jean-Louis PASTOR, Guy PELOFY, Pierre ROUGE, Alain TOMÉO, Michel VALETTE.

Procurations : Marie-Françoise ALBAN à Michèle BARTHÈS, Catherine PARADOWSKI à Pierre ROUGÉ, Christian LEVENARD à Gérard CASSAING, Simone RABAUD à Jacques ESCANDE .

Absents excusés : Bernard BORRUT, Bernard SELLIER

Désigné comme SECRÉTAIRE de SÉANCE : Pierre ROUGÉ.

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2010 – Adopté à l'unanimité. -
Signature du Registre des délibérations.

I - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Décisions municipales

En vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du 03/04/2008, les décisions municipales suivantes ont été prises en 2009 :

- Signature d'un bail « logement minoterie » (25/01/2009)
- Signature d'un MAPA 1/09 du 06/07/2009 (Marché à procédure adaptée) : « Etude pour l'aménagement et l'intégration des Berges de l'Hers »
- Signature d'un MAPA 2/09 du 22/07/2009 : « Achat d'un tracteur service technique »
- Signature d'un MAPA 3/09 du 24/07/2009 : « Achat de matériel informatique »
- Création d'une régie municipale « horodateurs » Place Philippe de Lévis
- Signature d'un bail le 01/09/2009 : logement 15 chemin de la Mestrise
- MAPA 4/09 du 15/10/2009 : « Programme de voirie 2009 »

Le Conseil Municipal en prend acte.

2. Nomination d'un élu « Correspondant Sécurité Routière »

Suite à une journée de formation des élus à la Préfecture, le Conseil Municipal **Nomme Jean-Claude CID, à l'unanimité**, « Correspondant Sécurité Routière ».

3. Rectification erreur matérielle délibération 105/09 du 28/12/2009

Suite à une erreur de saisie dans le corps de la délibération : article L2122.22 (et non L2100.22), la délibération 105/09 doit être annulée et reprise.

Unanimité.

4. Motion sur la réforme de l'organisation territoriale

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, adopte les deux propositions : celle de l'Association des Maires et celle de l'Association des Petites Villes de France.

II - AFFAIRES FINANCIÈRES

1. Subvention Association « Bastides d'Ariège »

Le coût de la participation de la commune à l'Association des Bastides d'Ariège et au Centre d'Etude des Bastides ayant considérablement augmenté le conseil municipal souhaite se prononcer sur le maintien ou non de son adhésion :

Abstentions : 3 - Contre : 18 – Pour : 0

Le maintien de l'adhésion (à l'Association des Bastides et au Centre d'Etude des Bastides) est refusé.

2. Demande de subvention au Conseil Général « Matériel Cantine » *

Certains matériels de la cantine doivent impérativement être changés. Madame le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général :

Désignation	Montant Hors taxe	
TOTAL DEVIS MATERIEL	11 463.30 €	13 710.11 € TTC
<i>Conseil Général : 20 %</i>	<i>2 292.66 €</i>	<i>- 2 292.66 €</i>
Reste à la charge de la Commune		11 417.45 € TTC

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention dans le cadre de la DGE 2010, opération « Groupe Scolaire » *

Madame le Maire propose de solliciter les fonds de l'Etat pour la continuité des travaux au Groupe Scolaire Jean Jaurès :

Désignation	Montant Hors taxe	
TOTAL DEVIS TRAVAUX	199 111.00 €	238 136.76 € TTC
<i>D.G.E. ETAT : 30 %</i>	<i>59 733.33 €</i>	<i>59 733.33 € HT</i>
Reste à la charge de la Commune		178 403.43 € TTC

Adopté à l'unanimité.

4. Demande de subvention « Entretien Cathédrale, année 2010 » *

Chaque année, des travaux d'entretien sont nécessaires pour préserver l'édifice de l'ancienne Cathédrale. Des subventions peuvent être demandées à l'Etat (DRAC), au Conseil Général et au Conseil Régional.

Montant des travaux : Dévégétalisation et rejointoiement : 8 795.00 € HT

Nous ne pouvons, à ce jour, prévoir précisément le montant des financements, car des révisions à la baisse sont en cours, le Conseil Régional et le Conseil Général ne subventionnent plus, l'entretien, depuis quelques années.

(Avis Bâtiments de France, financement DRAC 2010 : 45 % au lieu 50 %.).

Adopté à l'unanimité.

5. Demande de subvention « Restauration Vitraux Cathédrale, 3°tranche » *

Montant des travaux des Vitraux 3°tranche : 51 750.00 € HT.

(Avis Bâtiment de France, financement possible par la DRAC : 30 % annoncés).

Adopté à l'unanimité.

6. Adhésion à l'Association des « Petites Villes de France »

Proposition d'adhésion à l'Association des « Petites Villes de France ». Coût : 0.09 € par habitant.

Adopté à l'unanimité.

<u>III - AFFAIRES LIÉES AU PERSONNEL</u>

1. Suite à avis de la commission administrative paritaire, création de 3 postes pour changement de grade :

- Adjoint du Patrimoine Principal 1^oclasse
- Agent de Maîtrise Principal
- Adjoint Technique Principal 2^oclasse

Adopté à l'unanimité.

2. Demande de temps partiel d'un agent (90 %)

Un agent du service administratif demande à travailler à temps partiel (90 %).

Adopté à l'unanimité.

**Les subventions sont calculées sur le montant HT des devis demandés. Elles ne pourront être engagées qu'une fois notifiées.*

Séance levée à 22 h 30
Le secrétaire de séance
Pierre ROUGE